** Déclaration préalable au CTSD du 11 février 2020**

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Dans ce comité technique, nous allons une fois de plus parler de chiffres. Nos analyses et nos appréciations divergeront, s’opposeront certainement. Mais avant cela, l’Unsa Education des Landes souhaite parler d’humains. Nous avons une pensée pour Victor, ce lycéen dacquois de 17 ans, dont la mort le 1er février, aussi tragique qu’absurde nous rappelle que le refus et la lutte contre toutes formes violences doivent rester une valeur essentielle et une priorité fondamentale dans notre société et dans nos métiers de l’éducation.

Le président de la République déclarait récemment, récusant les violences policières, que la violence était d’abord dans la société. Oui, c’est vrai ! Mais qui fait la société ? Et qu’est-ce que faire société ?

Le philosophe Alain le définit par  la capacité ou la volonté de chacun ou de groupes d’individus à envisager l’autre, à lui reconnaître une existence, à le comprendre, et à partager avec lui. Le fameux Vivre Ensemble pour lequel nous, personnels de l’Education Nationale œuvrons au quotidien ! Le même philosophe Alain affirme également que : « Ne vouloir faire société qu’avec ceux qu’on approuve en tout, c’est chimérique, et c’est le fanatisme même. »

Pourquoi cette digression philosophique dans un CTSD qui parle de moyens et de dotations ? Parce que notre Ecole avec un grand E ne peut se réduire à cela et notre société non plus… Si la violence est dans la société, chacun d’entre nous, à sa place doit veiller à ne pas générer ni entretenir et encore moins légitimer cette violence. Pas plus celle dans laquelle, de plus en plus de jeunes peuvent se réfugier par manque de repères et de limites, que celle d’adultes, investis de fonctions et de responsabilités, qui pour arriver à leurs fins dépassent les limites de la démocratie et de la République. L’Unsa Education des Landes condamne, en écho au communiqué de presse national du SNPDEN du 31 janvier, les menaces de mort dont a été publiquement victime un Proviseur de la Rochelle dans le déroulement des E3C. L’Unsa Education des Landes condamne également les dégradations en salle des professeurs, du casier et du panneau d’affichage syndical de notre collègue, représentant du SE-Unsa au Lycée Saint John Perse, ainsi que les hués sous lesquels les enseignants non grévistes sont allés remettre les copies des épreuves. Plus proche de nous, l’Unsa Education condamne les accusations de pression par des chefs d’établissements des Landes, notamment au Lycée Despiau. Ces personnels assument avec courage, loyauté et constance, leurs rôles de représentants de l’Etat et de fonctionnaires responsables dans le cadre législatif et réglementaire en vigueur. En cela, ils sont des cadres républicains au service d’un état de droit.

Nous rappelons que, constatant toutes les difficultés d’organisation des épreuves communes de contrôle continu (E3C), le SE-Unsa avait demandé à nouveau la suppression de la session de janvier-février à l’occasion du Conseil supérieur de l’Éducation du 19 décembre. Mardi 28 janvier, lors du Comité Technique Académique, les fédérations Unsa Education, SGEN-CFDT et FNEC-FP FO ont également exigé l’annulation de la première session. Mme la Rectrice de l’Académie de Bordeaux n’a donné pour seules réponses que le déploiement des forces de l'ordre devant les lycées, le recours aux personnels du rectorat ou aux retraités appelés pour remplacer les grévistes en surveillance, la réquisition des personnels de vie scolaire, d’administration, de santé ou de laboratoire dans les établissements, des sanctions pour les personnels qui dérapent, des 0 pour les élèves grévistes ... La coupe est pleine ! Où est l’apaisement ? L’intersyndicale académique a demandé une audience à Mme la Rectrice et a appelé au rassemblement devant le Rectorat le 6 février.Par cette action non violente, collective, nous avions donné l’occasion à notre Ministre de sortir par le haut d’une crise que, seule, son impréparation a provoquée. Ne nous trompons pas de cible, ne nous trompons pas de méthode !

Concernant l’ordre du jour de ce CTSD, à savoir les effectifs et les dotations globales horaires pour la rentrée 2020, la facture est salée pour le second degré qui fait les frais de la politique drastique d’économies budgétaires. Comme toujours, les académies gèrent la pénurie : 125 moyens d’enseignements supprimés dans le 2nd degré au plan national pour 20 000 élèves de plus scolarisés à la rentrée. Dans ce tableau peu réjouissant, les Segpa font office de variable d’ajustement. En effet, les dotations sont à la baisse. Certes, le cadre horaire légal est respecté mais l’usage qui voulait que l’on dédouble les heures d’atelier semble devenir l’exception. Même si les textes ne le précisent pas, pour des collègues qui accueillent des élèves en grande difficulté scolaire c'est une disposition juste. À l’heure où la charge de travail s’alourdit et où les injonctions sont toujours plus nombreuses, l’Unsa Education exige un traitement respectueux de tous les personnels de l’Education Nationale. Cela passe par une amélioration de leurs conditions de travail. Les établissements essaient de colmater les brèches sur leurs faibles marges. Les rectorats doivent les aider à soutenir ces structures indispensables que sont les Segpa. On ne peut se satisfaire d’une application froide des textes quand la réalité du terrain renvoie à des situations souvent difficiles où tous les acteurs sont fragilisés. L’Unsa Education revendique des dotations abondées qui tiennent compte des dédoublements en atelier quand les effectifs l’imposent.
L’école inclusive n’est pas une simple formule. Elle met en jeu des enseignants particulièrement investis dans leurs missions et des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Par ailleurs, l’Unsa Education des Landes est inquiète quant à l’ouverture du nouveau collège d’Angresse, à moyens constants de l’enveloppe départementale. Aucune création de poste de CPE n’est prévue par exemple au plan national, il faudra donc fermer encore un poste dans notre département pour permettre la couverture du nouveau collège. Aucune création de poste non plus pour les services administratifs, de santé et de service social. Nos inquiétudes sont également nombreuses par rapport à la généralisation des PIAL et du financement des IMP à moyens constants toujours. Pour les PIAL, ce sont plutôt des personnels référents supplémentaires qu’il faudrait que des IMP qui ne peuvent être versées qu’à certaines catégories de personnels et qui au regard de la charge de travail sont insuffisantes. Le climat délétère général de cette année scolaire et la charge constante de travail laisse de plus augurer que de nombreux collègues ne souhaiteront plus s’engager dans des missions particulières (professeur principal, référent.)

Dans les enveloppes horaires de la rentrée 2020, la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat se traduit mécaniquement par la diminution des moyens alloués en lycée général et technologique. De plus, les spécialités, les sections sportives, les choix de langues vivantes, l’accompagnement personnalisé et les options ne bénéficient pas de financements horaires fléchés. Du coup, tout est théoriquement « au choix » de l’établissement, mais dans une enveloppe très contrainte, il s’agit d’une illusion de choix qui ne fait que créer de la zizanie dans les équipes. Concernant la mise en œuvre de la voie professionnelle, on retrouve les mêmes difficultés avec la contrainte supplémentaire des demi-sections de champs professionnels différents qui sont regroupées et pour lesquelles l’autorité rectorale n’alloue pas les volumes horaires suffisants pour la co-intervention.

Dans les lycées de notre département, la légère diminution d’effectifs (-12 élèves) ne permet pas de justifier une baisse aussi importante de la dotation globale horaire (-201,9h). Si dans certains lycées la baisse peut s’expliquer, dans d’autres comme au lycée Gaston Crampe d’Aire sur Adour ou au lycée Borda de Dax, la sanction est rude. Les effectifs sont presque identiques mais ces 2 lycées perdent plus de 30h de dotation. Quant aux lycées de Peyrehorade, Saint-Paul-les-Dax et Saint Vincent de Tyrosse, ils reçoivent une DGH en baisse pour accueillir des élèves supplémentaires à la rentrée 2020. Nous attirons d’ailleurs votre attention sur la situation du lycée de Tyrosse : le très grand nombre d’élèves entraine une dégradation des conditions de travail pour le personnel enseignant, d’éducation et les élèves.

Dans les collèges landais, la dotation globale est certes en hausse. Mais il existe des disparités au sein du département. Le collège de Tarnos perd 2 divisions, ce qui entraine un E/D de 28,16, le taux le plus fort du département. Tous les niveaux seront en tension à la rentrée 2020, il faudra pourtant assurer l’accueil de nombreux élèves allophones et prendre en compte les difficultés des plus fragiles. Les personnels et les parents sont inquiets. Par ailleurs, il est étonnant que l’ouverture du collège d’Angresse ne permette pas un désengorgement du collège de Capbreton, dont le nombre d’élèves augmente encore et pour lequel une division supplémentaire est créée. Nous attirons également votre attention sur les niveaux de 4e des collèges de Linxe et Mugron qui seront fortement en tension à la rentrée 2020, alors même que des élèves de l’ULIS sont prévus en inclusion sur ce niveau.

La rentrée 2020 dans le 2nd degré s’annonce donc sous de mauvais auspices et le gouvernement par ses choix dogmatiques et ses réformes précipitées en portera toute la responsabilité. L’Unsa, L’unsa Education et ses syndicats resteront des syndicats de solutions et non de problèmes. Mais sans moyens, sans dialogue social, sans respect des personnels et sans une vraie volonté de préservation de la qualité du service public, ce gouvernement prend le risque d’aggraver une fracture sociale déjà bien réelle.